LE DÉSIR À LA LETTRE

Séminaire public de L'instance lacanienne 2025-2026

Il faut prendre le désir à la lettre : c'est une injonction, comme un commandement, qui intitule en 1958 le dernier chapitre de l'article de Lacan sur « La direction de la cure et les principes de son pouvoir[1]». La question de la lettre se pose effectivement dès le début de son enseignement, non seulement avec le « Séminaire sur "La lettre volée"[2] » de 1955 qui ouvre le recueil des *Ecrits*, et avec « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud[3] » en 1958, mais nous pouvons aussi en trouver les prémisses dans « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée[4] » de 1945, et tenir compte d'une corrélation possible entre la lettre et le temps, ne serait-ce que sous la forme d'une « anticipation ».

Aussi, notre distance sur le parcours de l'élaboration lacanienne sur la lettre, près d'un demi-siècle après ses écritures, nous permet de prendre en compte les détours que cette question aura initiés à partir de ces premiers textes jusqu'à la dissolution de 1980, en passant par « Lituraterre[5] » ou le discours de Tokyo[6] de 1971. L'invention de l'objet *a* et sa distinction en tant que *cause du désir* pour un abord du réel, de la topologie des surfaces et du nœud borroméen provient de ce circuit et de ses développements. Et c'est en décentrant le phallus pour situer l'objet au coinçage du nœud, avec son bord réel qui est celui de la lettre, que Lacan présente effectivement une autre approche de l'impossible, du réel, des réels, et des formations de l'inconscient.

Les travaux de *L'instance lacanienne* de ces dernières années ont été traversés par ces questions. Que cela soit en mettant à l'étude l'article de 1956 sur « La psychanalyse et son enseignement » ou à propos des « Notes préparatoires à un séminaire » à partir des travaux du cartel Organisation Archives Lacan[7], ou encore en mettant en question les effets de la dissolution, le motif de la lettre y était concerné chaque fois.

Il pourra être appréhendé cette année plus directement, selon trois entrées :

— Par les publications, en questionnant la transmission, les échanges et les effets opérés par le support écrit. Ce fut le procédé de Freud. Et même si Lacan fit valoir la transmission orale par la tenue de son séminaire, nous nous y référons de nos jours au moyen de textes, de transcriptions et

1 J. Lacan, « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits*, Paris Seuil, 1966, p. 620.
2 J. Lacan, « Le séminaire sur "la lettre volée" », *op. cit.*, p. 11.
3 J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud », *op. cit.*, p. 493.
4 J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée, Un nouveau sophisme », *op. cit.*, p. 197.
5 J. Lacan, « Lituraterre », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 11.
6 https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2016/04/1971-04-21.pdf
7 « Notes préparatoires à un séminaire », *essaim*, n°50, Toulouse, Eres, 2023, p. 7.

de publications. L'une de ses dernières conférences à Caracas en 1980[8], titrée « Je ne vous dit pas tout », aborde précisément cette question, tandis que Lacan s'adresse à un auditoire qui l'aura étudié par le biais des publications.

— Un autre abord marquant de la question de la lettre pourra s'envisager à partir de ce qui justement résiste à l'écriture : « le rapport sexuel ne peut pas s'écrire[9] », et qui fonde la formule : « il n'y a pas de rapport sexuel[10] ».

— Quant à la question du temps, elle nous intéresse spécialement dans la mesure où notre recul rétrospectif sur le cheminement chronologique de Lacan pour spécifier cette notion qu'est la lettre nous permet d'appréhender son tracé, ses détours et peut-être aussi quelque chose du désir de Lacan à repérer dans son insistance même, celle d'y revenir tout au long de son parcours.

La reprise du « Temps Logique et l'assertion de certitude anticipée[11] » avec le commentaire que Erik Porge a consacré à cet article et à ses reprises successives par Lacan lui-même, dans son livre *Se compter trois, Le temps logique de Lacan*[12], nous sera utile pour y revenir. Nous pourrons tenter de considérer la manière dont une écriture de *a*, que ce soit par le graphe avec l'écriture du fantasme, la topologie des surfaces, la division non-harmonique, les mathèmes des quatre discours, les formules de la sexuation ou le nœud borroméen peut nous permettre de repérer ou d'écrire *a posteriori* d'autres saisies possibles par le ratage, la rature et la lettre, du réel d'un désir.

8 J. Lacan, « La conférence de Caracas », *Aux confins du Séminaire*, Paris, Navarin, 2021, p. 81.
9 J. Lacan, *Encore, Le Séminaire, livre XX*, Paris, Seuil, 1975, p. 35.
10 *Ibid*.
11 J. Lacan, « Le temps logique… », *op. cit.*, p. 197.
12 E. Porge, *Se compter trois, Le temps logique de Lacan*, Toulouse, Eres, [1989] 2024. Notamment la partie 18 : « Une suite à l'écriture de l'objet a », p. 161.